

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Lundi le 28 septembre 2009
À compter de 20 h
Salle des délibérations du conseil municipal
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

Sylvie Surprenant	Mairesse
<u>CONSEILLERS(ÈRES)</u>	<u>DISTRICTS</u>
Louis Lauzon	Blanchard
Marie-Noëlle Closson Duquette	Chapleau
Denise Perreault Théberge	De Sève
Anne Lauzon	Ducharme
Luc Vézina	Lonergan
Vincent Arseneau	Marie-Thérèse
Marie-Andrée Petelle	Morris
Patrick Morin	Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Jean-Luc Berthiaume	Greffier
Chantal Gauvreau	Directrice générale
Robert Asselin	Directeur général adjoint Division des services techniques

Madame la Mairesse invite les citoyens présents, les fonctionnaires municipaux et les membres du conseil municipal à une récitation personnelle de la prière, conformément au règlement 854 N.S. concernant la régie interne des séances du conseil municipal.

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.

1.- OUVERTURE

RÉSOLUTION 2009-457

Sur proposition de Madame la Conseillère Denise Perreault Théberge appuyée par Madame la Conseillère Anne Lauzon, il est résolu:

- QUE l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

AVIS DE PRÉSENTATION 2009-458

Monsieur le Conseiller Luc Vézina donne avis qu'il présentera, ou qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, ordinaire ou extraordinaire, un règlement ayant pour objet d'autoriser l'acquisition d'un immeuble commercial situé au numéro civique 37 de la rue Turgeon à Sainte-Thérèse et de pourvoir à un emprunt d'un montant de 2 250 000 \$ pour en payer le coût.

Une dispense de lecture est accordée à ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chap. C-19).

(Projet de règlement numéro 1217 N.S.)

4.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

Adoption de
l'ordre du jour

Avis de
présentation -
règlement
numéro
1217 N.S. -
achat d'un
immeuble au
37 de la rue
Turgeon

5.- FINANCES

6.- RESSOURCES HUMAINES

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2009-459

Acquisition d'un
immeuble sur la
rue Turgeon

ATTENDU les négociations réalisées entre la Ville de Sainte-Thérèse et les administrateurs de la Caisse populaire Desjardins Ste-Thérèse-de-Blainville au sujet de leur bâtiment commercial sur la rue Turgeon.

Sur proposition de Madame la Conseillère Anne Lauzon appuyée par Madame la Conseillère Marie-Noëlle Closson Duquette, il est résolu:

- QUE le conseil municipal autorise la directrice générale de la Ville à déposer une offre d'achat au conseil d'administration de la Caisse populaire Ste-Thérèse-de-Blainville en vue de l'acquisition de leur bâtiment commercial sis au 37 de la rue Turgeon, conformément aux paramètres retenus par le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité.

8.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS

9.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

10.- SÉCURITÉ PUBLIQUE



11.- GESTION DU TERRITOIRE

12.- AFFAIRES NOUVELLES

13.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2009-460

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Louis Lauzon appuyée par Monsieur le Conseiller Vincent Arseneau, il est résolu:

- QUE la présente séance extraordinaire soit et est levée à 20h02.

Adoptée à l'unanimité.

Levée de la
séance

Mme Sylvie Surprenant, mairesse

M. Jean-Luc Berthiaume
Greffier de la Ville